



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000404

Séance du vendredi 14 décembre 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 3.2), Serge RUTKOWSKI (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 3.2) **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2) **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.2), Catherine BALLOT, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.1), Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.2), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 1.2.4), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Emmanuel DUMONT, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 2.1), Michel JOSSE, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.1.1), Bruno MEDJALDI, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 2.1), Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), Michel ROIGNOT, Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.2), Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.2) **Chaleze :** Paul MILESI (suppléant de Josseline SEITZ) **Chalezeule :** Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.7) **Champagney :** Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 1.2.3) **Champoux :** Norbert DUPREY (à partir du rapport 1.1.2) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaudefontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.2) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER (jusqu'au rapport 6.2) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Gabriel JANNIN (jusqu'au rapport 6.2) **Grandfontaine :** François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (à partir du rapport 1.1.2) **La Vèze :** Philippe CHANAU (jusqu'au rapport 6.2) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.2) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 1.1.1) **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (jusqu'au rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (à partir du rapport 1.1.2 représenté par son suppléant Serge FERRI pour le rapport 1.1.1), Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN (jusqu'au rapport 6.2) **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Anne WYSOCKI (suppléante de Bernard GAVIGNET)

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Nicole DAHAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucile LAMY, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN **Ecole Valentin :** Yves GUYEN **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** Daniel ROLET **Novillars :** Raymonde BOURLON **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pughey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thise :** Claude BULLY **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

Procurations de vote :

Mandants : D. BAUD (à partir du rapport 5.1), M. BULTOT, Y-M. DAHOUI (à partir du rapport 5.1), B. FALCINELLA, V. FUSTER, A. GHEZALI, P. GUINCHARD, S. JEANNIN (à partir du rapport 5.1), L. LABORIE, B. LAMBERT, F. MONNEUR, J. PANIER, D. POISSENOT (à partir du rapport 5.1), F. PRESSE (à partir du rapport 1.2.4), M. ROPERS, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, D. TETU, B. ASTRIC, Y. GUYEN, P. DUCHEZEAU, R. BOURLON, J. MENIGOZ (à partir du rapport 1.1.2), C. BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.2)

Mandataires : J-C. ROY (à partir du rapport 5.1), T. BENETEAU de LAPRAIRIE, B. MEDJALDI (à partir du rapport 5.1), J-J. DEMONET, E. DUMONT, R. CHAVIN-SIMONOT, J-L. FOUSSERET, M. JEANNIN (à partir du rapport 5.1), R. BARDEY, J-M. CAYUELA, J-C. CHEVAILLER, M. ROIGNOT, M-M. DUFAY (à partir du rapport 5.1), D. GENDRAUD (à partir du rapport 1.2.4), M. JOSSE, F. BRANGET, Y. TARDIEU, S. JEANNIN, M. POULET, A. BAVEREL, M. COTTINY, B. BOURDAIS, M-O. CRABBE-DIAWARA (à partir du rapport 1.1.2), R. STEPOURJINE (à partir du rapport 1.1.2)

Objet : Appel à projets urbains FEDER : dépôt d'un dossier de la CAGB et de la Ville de Besançon

Appel à projets urbains FEDER : dépôt d'un dossier de la CAGB et de la Ville de Besançon

Rapporteur : Jean-Claude CHEVAILLER, Vice-Président

Résumé :

Dans le cadre d'un appel à projets urbains FEDER publié par l'Etat en été 2007, les trois agglomérations franc-comtoises ont été invitées à déposer un dossier de candidature pour le 28 novembre 2007. Doté de 18 M€ de FEDER, cet appel à projets permet à chaque agglomération de pouvoir bénéficier d'un crédit d'environ 6 M€ de FEDER. La Ville et la CAGB travaillent en commun sur ce dossier, dans le cadre d'un comité de pilotage qui a validé les orientations stratégiques du dossier ainsi que les actions pour lesquelles un soutien du FEDER est espéré. Le présent rapport a pour objet de présenter ces orientations stratégiques en vue du dépôt du dossier de candidature.

I. Rappel des termes de l'appel à projets urbains FEDER

Le Programme Opérationnel franc-comtois FEDER 2007-2013 « Compétitivité et Emploi » a été validé au mois d'octobre 2007 par la Commission européenne. Il donne, pour la première fois, la possibilité au territoire du Grand Besançon de bénéficier de subventions de ce Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER).

Il comporte quatre axes dont un axe 2 dédié à la compétitivité territoriale. Dans cet axe, il est prévu, entre autres, un soutien au développement d'une politique urbaine durable, qui fait l'objet d'un appel à projets destiné aux trois communautés d'agglomération de la région Franche-Comté. Cet appel est doté de 18 M€ de FEDER. Chaque agglomération pourra bénéficier d'un crédit d'environ 6 M€ de FEDER destiné à cofinancer des actions ayant pour objectif :

- **le développement économique et l'emploi:** initiatives créatrices d'activités dans les quartiers en difficulté, initiatives destinées à la lutte contre la discrimination à l'embauche, appui à la création de réseaux d'entreprises, soutien à la micro-activité, services innovants aux personnes,
- **le développement de l'attractivité des zones urbaines :** réhabilitation de l'environnement physique, reconversion de friches industrielles, mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, dans un but de réintégration dans la Ville des quartiers confrontés à des difficultés.

La Ville et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ont travaillé avec le Cabinet Algoé afin de constituer ce dossier de candidature. Il comporte une stratégie de développement fondée sur un diagnostic territorial ainsi qu'une proposition d'actions à financer.

Afin d'assurer le suivi du montage de ce dossier, un **Comité de Pilotage** a été mis en place. Il est composé de Monsieur Denis Baud (pour la Ville) et de Monsieur Jean-Claude Chevailler (pour le Grand Besançon), ainsi que des Directions Générales. Il a validé un certain nombre d'orientations pour le dossier de candidature et a finalisé le choix des projets à soumettre au financement du FEDER.

II. Stratégie proposée:

Afin de proposer un dossier de candidature de qualité, conforme aux orientations européennes et aux termes de l'appel à projets, le scénario stratégique retenu est celui d'un projet intégré, prenant en compte les problématiques sociales, économiques et environnementales, et équilibrant les deux axes de l'appel à projets : le développement économique d'une part ;

l'emploi et l'amélioration de l'attractivité de la zone urbaine d'autre part.

L'approche stratégique retenue par le Comité est à la fois **territoriale** et **thématique**. Quatre territoires et trois thèmes, proches des attentes européennes, ont ainsi été identifiés.

L'approche territoriale :

Les quatre grands secteurs d'intervention, définis sans priorisation, sont les suivants :

- le pôle culture de l'ancien port fluvial et des Prés de Vaux,
- Planoise,
- le secteur Nord de la ville (Fontaine-Ecu et Portes de Vesoul),
- le secteur Est de la ville (Orchamps- Palente et les Marnières).

Deux projets ont en outre une vocation transversale : le pôle de la gare Viotte et le transport en commun en site propre (TCSP).

L'approche thématique :

La stratégie se décline autour de trois axes majeurs qui permettent d'englober l'ensemble des actions retenues sur ces quartiers :

1. Renforcer le caractère métropolitain (une métropole créative et contemporaine)

Il s'agit de la mise en place de fonctions singulières à même d'irriguer l'ensemble de l'agglomération et de bénéficier à l'ensemble des habitants en drainant une dynamique métropolitaine.

Outre les projets portés par la Ville de Besançon, à savoir l'aménagement des espaces extérieurs au Port fluvial (Cité des Arts et de la Culture), la construction de la Salle des Musiques actuelles (SMAC) et une première tranche de travaux d'aménagements du pôle gare TGV Viotte, il s'agit de soutenir le projet de construction du Conservatoire à rayonnement régional porté par le Grand Besançon. Il faut préciser que le projet de développement autour de la gare TGV d'Auxon ne peut prétendre à un soutien du FEDER dans le cadre de cet appel à projets puisque les interventions sont centrées sur le territoire urbain.

2. Soutenir le développement économique (une métropole entrepreneuriale et compétitive)

Il s'agit du soutien à l'emploi et au développement économique dans les quartiers, à la création d'entreprises, à l'esprit d'entreprendre.

Dans ce cadre sont visés les projets du Grand Besançon :

- de construction d'immobilier d'entreprise (SM2E),
- l'extension du dépôt GINKO,
- de création/développement des zones économiques des Portes de Vesoul et des Marnières,
- ainsi que l'amélioration de l'accueil des entreprises dans la pépinière de Palente.

3. Renforcer la réhabilitation urbaine (une métropole solidaire et durable)

Il s'agit de la résorption des fractures physiques, matérielles et immatérielles, de la recherche d'une meilleure intégration des quartiers pour permettre une mixité des fonctions à l'échelle de la Ville.

Sont ici visés pour la Ville de Besançon, les projets urbains de Palente-Orchamps et Fontaine-Ecu, la liaison fonctionnelle entre Planoise et les Hauts de Chazal, l'amélioration de l'entrée de Fontaine-Ecu/ TEMIS et pour le Grand Besançon :

- la mise en place d'un transport collectif en site propre (études et premiers aménagements).

Il est précisé que le développement de TEMIS ne figure pas dans cette liste, du fait de son inéligibilité au titre de cet appel à projets. En effet, concernant le développement de ces deux parcs d'innovation (Technopole TEMIS et TEMIS Santé), un soutien du FEDER est prévu au titre de ce même axe 2 du Programme Opérationnel FEDER mais sur une autre ligne, à savoir celle d'un soutien aux parcs d'innovation, à raison de 2 M€ de FEDER au total.

Au total, la sollicitation du FEDER pour les projets de la Ville et du Grand Besançon s'élève à 8 M€.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve ce projet,**
- **autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions de l'Union Européenne (FEDER), et de tout autre financeur potentiel, le Grand Besançon s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à venir avec les partenaires pour leur participation financière,**
- **inscrit, par Décision Modificative au budget de l'exercice courant, dès réception des arrêtés attributifs, en recettes, les participations de chaque organisme aux chapitres concernés.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 21.DEC 2007

Synthèse de la stratégie
territoriale et thématique retenue

	Métropole créative et contemporaine	Métropole entrepreneuriale et compétitive	Métropole solidaire et durable
Prés de Vaux/Port fluvial	4. SMAC 5. CRR 6. Aménagements espaces publics		
Planoise		7. SM2E 9. GINKO	8. Liaison fonctionnelle
Secteur Nord – Fontaine-Ecu		10. Portes de Vesoul	11. Projet urbain de Fontaine Ecu 12. Liaison TEMIS
Secteur Est		13. Pépinière de Palente 15. Marnières	14. Projet urbain de Palente-Orchamps
Projets transversaux	16. Gare Viotte		17. Etudes/ Premiers aménagements TCSP